

ATOUT LINGE

Association

*24 chemin de la Taillée
85120 LA CHATAIGNERAIE*

Exercice clos le 31 décembre 2019
Rapport sur les comptes annuels



Didier BOYÉ
Frédéric MEUNIER
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit - 146 Boulevard Ampère - 79180 CHAURAY
Tél. 05 49 17 83 50 - Fax 05 49 17 83 55 - E-mail : niort-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux Membres de l'Association ATOUT LINGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATOUT LINGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 5 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la correcte application des règles et méthodes comptables mentionnées dans l'annexe comptable et retenues pour l'établissement des comptes annuels, notamment pour le traitement des subventions et des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chauray, le 22 septembre 2020

Pour **TGS France Audit**,

Didier BOYE
Commissaire aux Comptes



BILAN - ATOUT LINGE

Période de l'exercice N : du 01/01/2019 au 31/12/2019

Période de l'exercice N-1 : du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort. et provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillage industriels	145 494	124 050	21 444	18 308
Autres immobilisations corporelles	53 475	52 139	1 336	6 417
Immobilisations grevées de droit	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2) :				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	15	0	15	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	2 840	0	2 840	1 665
Total I	201 825	176 189	25 636	26 391
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production [biens et services] (a)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	3 448	0	3 448	1 295
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	1 097	0	1 097	0
Créances (3) :				
Créances Clients et Comptes rattachés	31 811	0	31 811	46 524
Autres	131 716	35 882	95 834	91 600
Divers :				
Valeurs mobilières de placement :	0	0	0	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	250 466	0	250 466	131 402
Charges constatées d'avance (3)	1 791	0	1 791	1 733
Total II	420 330	35 882	384 448	272 554
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV+V)	622 154	212 071	410 084	298 945
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairement compétents autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.				

BILAN - ATOUT LINGE

Période de l'exercice N : du 01/01/2019 au 31/12/2019

Période de l'exercice N-1 : du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N-1
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres:		
Fonds associatifs sans droit de reprise	80 805	75 805
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves :	99 728	99 728
Report à nouveau (a)	-30 652	-6 303
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (b)	69 138	-24 349
Autres fonds associatifs:		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	0	0
Legs et donations	0	0
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (a)	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	0	0
Provisions réglementées	0	0
Droit des propriétaires (commodat)	0	0
Total I	219 020	144 882
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total II	0	0
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	0	0
Sur autres ressources	0	0
Total III	0	0
DETTES (d)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligatoires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 110	5 852
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (c)	61 862	32 356
Dettes fiscales et sociales	60 590	56 775
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 450	260
Autres dettes	57 042	58 821
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	10	0
Total IV	191 064	154 063
Ecarts de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV+V)	410 084	298 945
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit reporté.		
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.		
(c) Dettes sur achats ou prestations de services.		
(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.		

COMPTE DE RESULTAT - ATOUT LINGE

Période de l'exercice N : du 01/01/2019 au 31/12/2019

Période de l'exercice N-1 : du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (1):		
Production vendue (biens et services) (a)	181 144	176 933
Produits des activités annexes	45 544	40 715
Chiffres d'affaires nets	226 687	217 648
<i>dont à l'exportation:</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Production stockée (b)	2 152	-442
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	739 415	637 886
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	93 432	61 020
Cotisations	450	520
Autres produits (hors cotisations)		
Total I	1 062 137	916 632
Charges d'exploitation (2):		
Achats de marchandises (c) :	0	0
Variation de stock (d)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)	55 099	44 331
Variation de stock (d)	0	0
Autres achats et charges externes	133 867	110 518
Impôts, taxes et versements assimilés	18 015	15 931
Salaires et traitements	690 097	585 460
Charges sociales	74 452	129 742
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :	0	0
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (e)	17 442	17 834
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	0
Dotations aux provisions, engagements à réaliser sur sur ressources affectées		
Autres charges	3 463	40
Total II	992 435	903 855
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	69 703	12 776
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice ou perte transférée III	0	0
Pertes ou bénéfice transféré IV	0	0
Produits financiers :		
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	395	391
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charge	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total V	395	391

COMPTE DE RESULTAT - ATOUT LINGE

Période de l'exercice N : du 01/01/2019 au 31/12/2019

Période de l'exercice N-1 : du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Exercice N	Exercice (N-1)
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions*	0	0
Intérêts et charges assimilées	143	105
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total VI	143	105
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	252	286
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	69 955	13 062
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	625	228
Sur opérations en capital	0	23
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total VII	625	251
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	58	887
Sur opérations en capital	1 383	893
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	35 882
Total VIII	1 441	37 662
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-816	-37 411
Impôts sur les sociétés (IX)	0	0
(+) Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	0	0
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	0	0
Total des produits (I + III + V + VII+X)	1 063 157	917 273
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	994 019	941 622
Bénéfice ou perte	69 138	-24 349
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits	0	0
Bénévolat	7 208	3 473
Prestations en nature	1 448	2 482
Dons en nature	0	0
Total	8 655	5 955
Charges	0	0
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite des biens et services	1 448	2 482
Personnel Bénévole	7 208	3 473
Total	8 655	5 955
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.		
(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane.		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.		

LES COMPTES ANNUELS :

- Total du bilan : 410.084 €
- Chiffre d'affaires : 226.687 €
- Résultat de l'exercice : 69.138 €

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 de l'association Atout Linge.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés en application des principes comptables du PCG, article 120-1 à 120-4 :

- Image fidèle, comparabilité et continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité et importance relative,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

et conformément aux dispositions du plan comptable général tenant compte des spécificités applicables aux associations.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Informations significatives : événements postérieurs à la clôture de l'exercice (information covid-19)

L'épidémie de COVID-19 est un événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019, sans impact sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2019 qui ont été établis selon les règles comptables de permanence des méthodes, de prudence et de continuité d'exploitation.

Eu égard à la gravité des conséquences de la crise sanitaire qui est apparue en mars 2020 en France, il est attendu en 2020 une baisse de l'activité de l'association. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, la direction de l'association a pris des mesures dont les effets produiront des impacts positifs tant sur le plan économique que financier.

A la date d'établissement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, l'association n'est pas en mesure d'évaluer l'impact précis de la crise COVID-19 sur les comptes d'exploitation et financiers de 2020. La direction de l'association n'a pas connaissance de faits d'une importance significative qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Contributions volontaires en nature

L'association a été logée gratuitement par la ville de Saint Hilaire des Loges jusqu'au 31 juillet 2019 date de fermeture de l'établissement situé au 4 impasse des coquelicots – 85200 Saint Hilaire des Loges.

L'avantage porte sur les frais de location pour un montant global de 2482 € soit au prorata de la période occupée 1447.84 €.

BENEVOLAT SUR L'EXERCICE :		Temps
Bénévolat de la vie associative		240.25
Bénévolat de substitution	Bénévolat opérationnel	21
	Bénévolat fonctionnel	459.50

On ne valorisera pas le bénévolat de la vie associative (temps des réunions AG, CA et bureau).

Valorisation du bénévolat :

Le bénévolat opérationnel est le bénévolat lié directement à la production.

Le bénévolat fonctionnel est le bénévolat associé aux postes de structure de l'association :

- postes administratifs : gestion, administration de l'association (bénévolat fonctionnel administratif) et également entretien ou maintenance (bénévolat fonctionnel d'investissement).
- postes de représentation de l'association et temps d'expertise (qui peuvent être associés aux temps d'un directeur dans une entreprise).

Calculée sur une base de 15 €/heure nous estimons la contribution bénévole à 7207.50 €.

Rémunérations des dirigeants bénévoles et salariés

Les membres du conseil d'administration et du bureau ne perçoivent pas d'indemnités.

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts salaires de l'association s'élèvent à 94.650,47€, pour l'exercice 2019.

Effectifs permanents:

Au 31 décembre 2019 : 9

Au 31 décembre 2018 : 8

Effectifs salariés en insertion:

Au 31 décembre 2019 : 26 F + 6 H

Au 31 décembre 2018 : 23 F + 6 H

Engagements de départ en retraite

Le montant est non significatif

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

ACTIF

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immo incorporelles Immo corporelles	199 919.07	15 497.24	16 446.73	198 969.58
Total	199 919.07	15 497.24	16 446.73	198 969.58

Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements à la fin l'exercice	Amortissements cumulés à la fin l'exercice
Immo incorporelles Immo corporelles	175 193.46	17 442.02	16 446.73	176 188.75
Total	175 193.46	17 442.02	16 446.73	176 188.75

Immobilisations corporelles — Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Agencement, installation gén.	Linéaire	7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 - 3 - 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ans

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Toutes les créances ont une échéance inférieure à plus ou moins un an.

Les créances clients sont la somme des factures 2019 restant impayées ou non encaissées.

Autres créances

Les autres créances correspondent aux :

-autre compte : aides aux postés 2017
-aux produits à recevoir de l'OPCA-Uniformation, Ofesa-organisme de formation, cpam et prévoyance.

Autres créances :

46700000 Autre compte	35 881.86 €
46870000 Produits à recevoir	<u>95 834.48 €</u>
	131 716.34 €

Tableau des mouvements des dépréciation des autres créances

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations autres créances	35 881.86	0.00	0.00	35 881.86
Total	35 881.86	0.00	0.00	35 881.86

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 1 791.00 € correspondent à des charges enregistrées comptablement mais qui seront utilisées ou consommées sur l'exercice suivant.

PASSIF

Fonds propres

Les fonds associatifs sans droit de reprise correspondent au montant du report des exercices précédents et aux montants des subventions d'investissements :

10240000	Réserves développement structure	47 930.29 €
10261100	Subv. Investissement – Etat	11 900,00 €
10261400	Subv. Investissement – Communes	12 975.00 €
10261500	Collectivités publiques	5 000.00 €
10261801	Subvention caisse d'Épargne	3 000.00 €
		80 805.29 €

Le report à nouveau est diminué par le déficit de l'exercice 2018 et affiche donc un négatif de :- **30 651.67 €**.
Les réserves sont identiques à celles de l'exercice 2018 : **99 727.93 €**.

Subventions d'investissements

Les subventions sont enregistrées quand elles sont notifiées à l'association.
Les subventions d'investissement affectées à un actif immobilisé sont enregistrées en capitaux propres (fonds associatifs sans droit de reprise). Les financements ne précisant pas que le renouvellement de l'immobilisation engendre une nouvelle subvention, aucune écriture d'amortissement des subventions est alors comptabilisée.

Fonds dédiés sur autres ressources

Au 31 décembre 2019, les fonds dédiés s'élèvent à 0 € au bilan.

Emprunts et Dettes auprès des établissements de crédit

Suivi des emprunts (capital restant dû)							
	Valeur début 01/01/2019	Intérêts 2019	Remboursement capital	Valeur fin 31/12/2019	Annuité 2019	Capital restant dû à - 1 an	Capital restant dû de +1 ans à -5 ans
Achat camion*	5 851.59	51.59	4 119.13	1 732.46	4 170.72	1 732.46	0.00
Achat/installation matériel blanchisserie	10 000.00	91.55	1 622.23	8 377.77	1 713.78	1 969.82	6 407.95
Total	15 851.59	143.14	5 741.36	10 110.23	5 884.50	3 702.28	6 407.95

* Engagements donnés : Gage sur le véhicule automobile à hauteur du capital restant dû.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Toutes les dettes ont une échéance inférieure à un an.

Fournisseurs	43 070.27 €
Fournisseurs fact. non parvenues	<u>18 791.50 €</u>
	61 861.77 €

Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés de 1 450.00 € correspondent à des dépôts de garantie

Dettes fiscales et sociales

Organismes sociaux :

URSSAF	12 607.00 €
Mutuelle	1 810.00 €
Caisse de retraite	3 693.47 €
Caisse de prévoyance	<u>1 439.03 €</u>
	19 549.50 €

Dettes congés payés :

Provisions congés payés	24 223.41 €
Provisions charges congés payés	<u>5 547.54 €</u>
	29 770.95 €

Autres charges et taxes :

Autres Charges à Payer (Uniformation, PEEC)	11 036.95€
Prélèvements à la source	<u>233.00€</u>
	11 269.95€

Les autres dettes correspondent pour l'essentiel à un trop perçu en 2019 de l'aide aux postes d'un montant de 20 881.51 € et à une avance sur aides aux postes comptabilisée depuis 2015 pour un montant de 36.160,00 €.

Au 31 décembre 2019, les produits constatés d'avance s'élève à 10 € au bilan.

Information fiscal

Les activités de l'association ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à savoir :

- Impôts sur les sociétés
- TVA
- Contribution Economique Territoriale (CET)

Transferts de charges

Les transferts de charges correspondent en principal :

- aux remboursements par Uniformation (OPCA) des frais de formation (pédagogiques et déplacements).
- à divers remboursements (IJSS, IJ prévoyance, assurance...).

Les charges et produits exceptionnelles

Les charges exceptionnelles correspondent à :

- une perte en caisse de 10.00€
- des non prises en charge par uniformation et des différences règlements clients pour 48.41€,
- des remboursements articles aux clients suite à détérioration pour 1 382.94€

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de dons et de produits sur exercice antérieur.